

## Introduction. Les régimes politiques français de 1815 à 1870

**Recopiez la frise p 136.** Divisez la partie « Monarchie constitutionnelle » en cherchant quels sont les trois rois qui se sont succédé et leurs dates de règne. Vous les trouverez au doc 6 p 139. En utilisant l'intro p 138, écrivez le nom des régimes

La Restauration :

- Louis XVIII de 1815 à 1824.
- Charles X de 1824 à 1830

La monarchie de Juillet :

- Louis-Philippe de 1830 à 1848.

### Doc 6 p 139

Que se passe-t-il en juillet 1830 puis en février 1848 ?

Deux révolutions qui aboutissent au renversement du roi en place.

### Frise p 136 et haut de la page 140

Quel régime succède à la monarchie de Juillet en février 1848 ? Comment s'appelle ce régime et combien d'années dure-t-il ?

Une république. La IIe République. 1848-1852.

### Frise p 136 et haut de la page 142

Quel est le régime politique de la France entre 1852 et 1870 ? Qui dirige le pays ? Quel est son lien de parenté avec Napoléon Ier ?

Second Empire. Napoléon III. Neveu de Napoléon Ier.

Il faut comprendre que chacun de ces événements a fait évoluer le droit de vote en France.

## I. Les monarchies constitutionnelles et le suffrage censitaire

Le droit de vote pour choisir ses représentants politiques arrive en 1791.

**Vidéo doc 1. Constitution de 1791.** On est encore en monarchie.

Il faut savoir que la majorité est à 21 ans. Les mineurs n'ont pas le droit de vote.

### 1) Qui a le droit de vote ? Pour élire qui ?

Hommes payant au moins 3 livres d'impôt par an. Soit environ 3 euros.

Elisent les grands électeurs.

### 2) A quelle condition peut-on devenir grand électeur ? Et député ? ( Sachez qu'1 livre correspond à peu près 1 euro).

Pour être grand électeur, il faut payer au moins 10 livres par an. ( environ 10 euros)

Pour se présenter aux élections des députés, il faut payer au moins 52 livres par an ( soit 52 euros)

### 3) Comment appelle-t-on un suffrage où seuls les gens qui paient des impôts peuvent voter ? ( cherchez dans vos cahiers ou dans la leçon p 60)

Suffrage censitaire ( le cens, c'est l'impôt)

### 4) Qui ne vote pas ?

Les femmes et les pauvres.

## Dossier pp 138-139. Voter sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848)

Répondez aux questions 1, 2 et 4 p 139 sans faire de phrase. Juste de la prise de notes.

R1. Le roi n'a que le pouvoir exécutif. Sous une monarchie absolue, il contrôlait les trois pouvoirs. (Rappelez-vous le cours sur les Lumières, les philosophes, Montesquieu et la séparation des pouvoirs qu'il a expliquée dans son ouvrage « L'esprit des lois » en 1748.)

R2.

- a. Electeur en 1815 : avoir plus de 30 ans et payer plus de 300 francs d'impôt par an.
- b. Electeur en 1830 : avoir plus de 25 ans et payer plus de 200 francs d'impôt par an. Décision prise par le nouveau roi, Louis-Philippe.

R4.

- a. 23 juillet 1841.
- b. Les électeurs sont privilégiés car ils ont le droit de vote, ils peuvent choisir leurs représentants. Les pauvres ne le peuvent pas, ils n'ont pas le droit de vote. Les députés sont encore plus privilégiés puisqu'ils ont désormais le pouvoir législatif.
- c. Réforme radicale = donner le droit de vote à TOUS les hommes, riches ou pauvres. Si ce n'est pas fait, le peuple fera une révolution.
- d. Par des discours en public.

Leçon : Rédigez un résumé de ce que vous avez appris.

## II. La II<sup>e</sup> République et le suffrage universel

### Dossier pp 140-141. Voter sous la II<sup>e</sup> République (1848-1852)

- 1) Doc 2. A quelles conditions les hommes ont-ils le droit de voter à partir de 1848 ? Qu'est-ce qui change des régimes précédents ?  
Tous les hommes majeurs ont le droit de vote, qu'ils soient riches ou pauvres.
- 2) Comment évolue le nombre d'électeurs par rapport à 1791 et à 1814 ? Pourquoi les chiffres sont-ils si différents ?  
4.3 M en 1791 : payer au moins 3 livres /an = 3 euros et être majeur = 21 ans  
90 000 en 1814 : payer 300 francs / an = 750 euros et avoir plus de 30 ans  
9 M en 1848 : avoir plus de 21 ans
- 3) Quelles sont les deux élections ? Existait-elles auparavant ? ( pour répondre, comparez le doc 2 p 140 et le 2 p 138)
  - Elections législatives = des députés de l'Assemblée Nationale, ce qui est l'équivalent de la Chambre des Députés qui existait sous la monarchie ( doc 2 p 138)
  - Elections présidentielles. Première fois dans l'histoire de la France.
- 4) D'après les docs 4 et 5, montrez que le déroulement du vote n'est pas le même qu'aujourd'hui et ne garantit pas le secret.  
Pas d'isoloir, pas d'enveloppe, pas de remise du bulletin dans l'urne par le votant mais par le président du bureau. Pas d'urne transparente.
- 5) Qui est le premier président de la république de l'histoire de France ? Cherchez de qui il est le neveu. Quand est-il élu ?  
Louis-Napoléon Bonaparte. Neveu de Napoléon Ier.
- 6) Que se passe-t-il le 31 mai 1950 ? Cherchez sur internet ce qui a été décidé.  
Le droit de vote universel n'existe déjà plus. 3 M d'hommes perdent leur droit de vote. Obligation d'habiter depuis 3 ans dans la même commune. C'est le président qui se débarrasse ainsi de certains électeurs, les plus pauvres, qui se déplacent souvent pour trouver du travail. Les vagabonds, les SDF de l'époque.

Doc 2 p 145 : où les électeurs se procurent-ils le bulletin de vote ?

Dans la rue.

Leçon : rédigez un résumé de ce que vous avez appris.

Def : élections législatives, éligible, suffrage direct, suffrage universel masculin.

### III. Voter sous le Second Empire (1852-1870)

#### Dossier pp 142-143. Voter sous le Second Empire

- 1) Que se passe-t-il le 2 décembre 1851 ? ( le dossier ne nous apprend pas grand-chose, faites des recherches complémentaires sur internet)

Le 2/12/1851, le président fait un coup d'Etat.

- Il déclare qu'il restera au pouvoir alors que des élections sont prévues pour dans quelques mois. La constitution ne lui permettait pas de se représenter donc il garde le pouvoir par la force.
- Il dissout l'AN,.
- Il prépare une nouvelle constitution.
- rétablit le SU et organise un plébiscite pour le 21 décembre.

« Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851. »

Vote par OUI ou par NON.

Plébiscite truqué, personnes menacées, arrêtées, affrontements. Le OUI gagne.

- 2) Que se passe-t-il le 21 novembre 1852 ?

Nouveau plébiscite pour que le président devienne empereur. Résultat : 7.8 M de OUI et 250 000 NON.

- 3) Que se passe-t-il le 2 décembre 1852 ?

Le « prince-président » se proclame empereur. Il devient Napoléon III. C'est le début du Second Empire.

- 4) Cherchez pour quelle raison il ne prend pas le titre de Napoléon II.

Par respect pour le fils de Napoléon Ier. Né en 1811 à Paris, mort en exil en 1832 en Autriche. S'il avait régné, il aurait été Napoléon II.

- 5) Docs 2 et 5. Comment Napoléon III empêche-t-il les Français de s'informer et de voter librement ?

La presse est censurée et le jour du vote, il n'y a que les bulletins portant le nom du candidat impérial. De plus, à l'extérieur du bureau de vote, les partisans de l'empereur persuadent les gens de voter pour son candidat.

- 6) Doc 4. Qui est élu par le peuple ? Qui sont les électeurs ? Comment Napoléon III limite-t-il l'influence du peuple sur la vie législative ?

Les hommes majeurs, soit 9 M de personnes, élisent les députés du Corps législatif. Mais de son côté, l'empereur choisit les Sénateurs, ce qui a pour effet de limiter le rôle des députés.

Leçon : résumez ce que vous avez appris.

Def : plébiscite (ancien non du referendum)

Bilan final : résumez la leçon p 144. Faites les exercices suivants : 2 p 148, exercices 2 et 3 p 149.